



**PLAN salle KREMLIN
BICÊTRE**

**Championnat de LIGUE SABRE DAME et SABRE HOMME VETERANS par
EQUIPES du 07/04/19 au KREMLIN BICÊTRE**

DIMANCHE 07 AVRIL 2019

Cette compétition est ouverte aux Ligues de Paris et Ile de France Ouest

Horaires :

Sabre homme et dame ÉQUIPES VÉTÉRANS

Inscription : 13h00

Engagements :

Les engagements par les clubs devront être effectués sur l'interface
d'engagements en ligne de la FFE
avant le **JEUDI 4 avril 2019 à 23h59**

Droit OBLIGATOIRE d'inscription :

(pas d'engagement sur place pour les équipes)

30 €

Arbitrage :

1 arbitre pour 1 équipe

Lieu :

**Salle d'armes du CSAKB
12, Bd. Chastenet de Géry
94270 LE KREMLIN BICETRE**

Dans le cas où un tireur n'a pas été engagé dans les délais impartis (jeudi avant minuit) à l'aide du système des engagements en ligne, celui-ci pourra participer à l'épreuve après s'être acquitté d'un droit d'engagement égal à 3 fois le droit d'engagement prévu à payer sur place lors de son engagement. Pour être accepté à la compétition, le tireur concerné devra avoir prévenu la commission rhearoch@yahoo.fr (avec copie à escrime@leac-escrime.fr) de son engagement hors délai (par mail ou téléphone) ; à défaut, il ne sera pas accepté.

Dans le cas où un ou plusieurs tireurs, d'un club engagé à l'épreuve est absent, le responsable du club doit s'acquitter des droits d'engagement correspondant à la totalité des tireurs engagés absents, sous peine de non engagement des tireurs présents. Si les responsables du club sont absents le droit pour le club à participer à la compétition de ligue suivante quelles que soient l'arme et/ou la catégorie est assujetti au paiement des droits d'engagement à la ligue, concernant la compétition incriminée. Le comité directeur a cependant atténué ce dispositif, et admet qu'une dérogation exceptionnelle pourra être accordée aux clubs à condition de prévenir la commission d'armes par mail, la veille de la compétition.